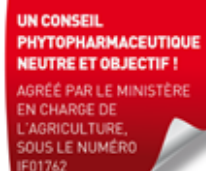


La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

Registre national des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) ([cliquez](#))



METEO

Sec et douceur étaient au menu de cette semaine.

La pluie semble revenir cette fin de semaine avec peut-être des gros cumuls. La douceur reste d'actualité.

[Sencrop à l'essai](#)

[Pluie et températures](#)

[Prévisions saisonnières](#)





Stades et état des cultures

Les colzas sont bien développés. Avec la pluie, la douceur et la minéralisation dans le sol, ils vont poursuivre leur croissance !

Gros colza dans la brume



Colza associé lentille sarrasin fenugrec féverole – semis du 20/08



Les abeilles l'ont bien repéré



Colzas avec de belles biomasses !



DESHERBAGE

Il reste des parcelles non désherbées.

Les graminées adventices lèvent massivement (ray-grass, vulpins, vulpies, bromes).

Levée de coquelicots et matricaires dans cette parcelle non désherbée.

Prévoir un mélange type [Mozzar](#) 0.1 + [lelo](#) 1.3 à positionner avant une pluie.

Levée de bromes reconnaissables aux feuilles très poilues



Conseil

En cas de fortes infestations de graminées, vulpins ou ray-grass, un passage d'anti graminée foliaire suivi d'un passage de [propyzamide](#) permettra d'obtenir une efficacité correcte.

Sur zones de captage, limiter au maximum l'usage du [propyzamide](#).

- **MOZZAR** utilisable à partir du stade 2-3 feuilles à 0.25 l/ha max et à partir du stade 5 feuilles à 0.5 l/ha. Mélange avec anti-graminée + huile possible.
- **FOX, CALLISTO** à positionner plutôt à partir de fin septembre jusqu'à fin novembre
- **clopyralid** n'est réglementairement utilisable qu'au printemps (efficace sur matricaire, laiteron, chardon et légumineuses).
- Les spécialités **KERB** ou **IELO** pourront être positionnées avant des pluies significatives d'octobre à décembre.
- Voir les spectres des herbicides de post-levée : <https://www.terresinovia.fr/-/les-solutions-de-postlevee-sur-colza>
- Voir les solutions sur adventices difficiles : <https://www.terresinovia.fr/-/gestion-des-adventices-difficiles-en-colza-ammi-majus-gaillet-gratteron-chardon-marie-bleuet-erodium>

Désherbage des colzas associés : Voir bulletin N° 28

Insectes – grosses altises et charançons du bourgeon terminal

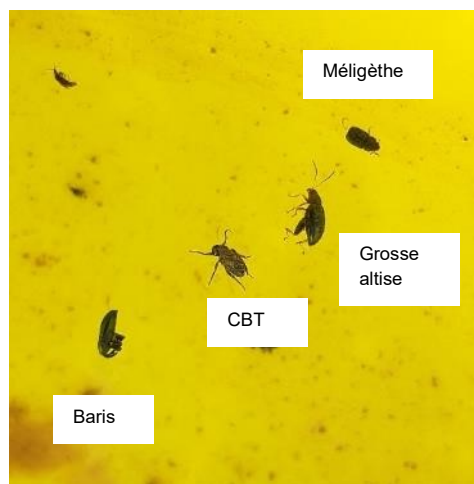
La semaine douce, ensoleillée et sans vent a été idéale pour les insectes !

Le vol de grosses altises se poursuit (en moyenne 11 par cuvette) et les charançons du bourgeon terminal ont fait leur apparition (en moyenne 15 par cuvette).

Grosses altises capturées dans cuvette enterrée. Après le vol, les adultes sont beaucoup moins mobiles et deviennent nocturnes. En effet, en atteignant leur maturité sexuelle, [leurs muscles des ailes s'atrophient](#).

Charançons capturés dans cuvette au-dessus du colza

Ils sont tous présents !



Charançons aux aguets

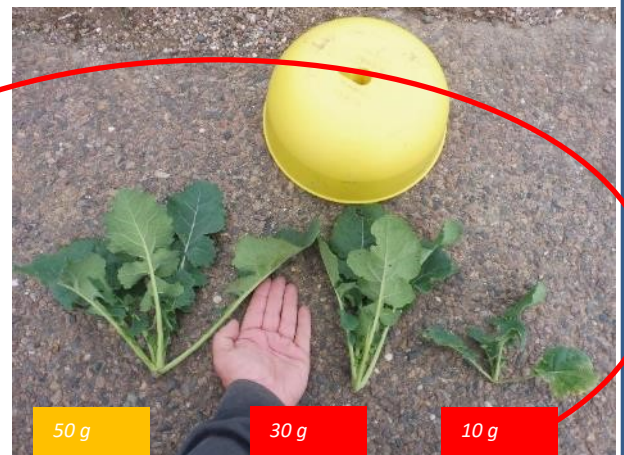
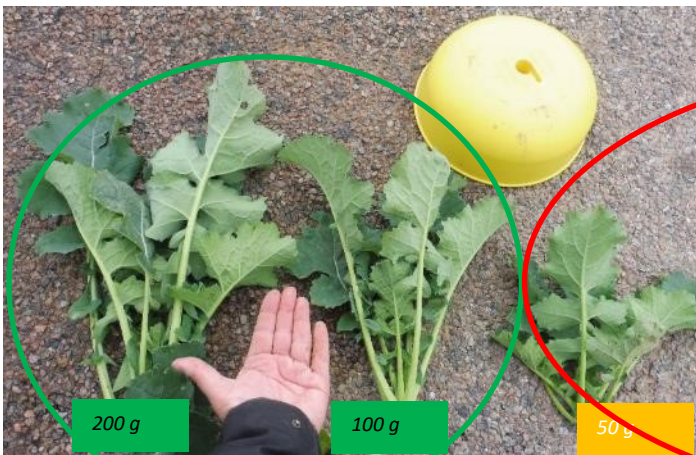


1 baris et 1 grosse altise



Conseil

Poids des pieds de colza en gramme



Gros colzas dont les feuilles mesurent plus de 2 mains. Ils ne risquent rien vis-à-vis des charançons

Petits colzas dont les feuilles mesurent moins de 2 mains. Un risque existe vis-à-vis des charançons

Quelle stratégie contre les coléoptères de l'automne (charançons et grosses altises) ?

La date de traitement contre les charançons pourrait se situer aux alentours du 20 octobre en fonction de la météo à venir.

- sur petits colzas, moins de 5-6 feuilles actuellement (les feuilles mesurent moins de 2 mains), un risque existe. **Prévoir un insecticide homologué contre le charançon du bourgeon terminal (peu de résistance des CBT aux pyréthrinoides). Pour celles et ceux qui ont encore à disposition du Boravi Wg, cet insecticide devra être utilisé avant le 1^{er} novembre et pourra être utilisé contre le charançon du bourgeon terminal. Il est possible d'attendre le prochain bulletin.**
- sur gros colzas, > à 5-6 feuilles actuellement (les feuilles mesurent plus de 2 mains), pas de risque vis-à-vis des charançons et grosses altises. Pas de traitements à prévoir avant le 25 octobre. **Attendre les prochains bulletins. Cependant, pour celles et ceux qui ont encore à disposition du Boravi Wg, cet insecticide devra être utilisé avant le 1^{er} novembre et pourra être utilisé contre les premières larves de grosses altises (ce sont les plus nuisibles !). Attendre les prochains bulletins.**

Un grand nombre de parcelles n'ont toujours pas reçu d'insecticides ! Les colzas bien développés cet automne ne nécessiteront pas d'intervention sauf si les infestations en larves d'altises observées courant novembre sont préoccupantes.

Colza semé tard, dévoré par les grosses altises. Un traitement Boravi a déjà été réalisé. Le traitement contre les charançons pourra être réalisé dans une dizaine de jours. Sur petits colzas, lorsque la météo est favorable à la ponte, les insecticides contre les charançons ne garantissent pas l'absence de dégâts.



Ressemis de colza. Il sera sensible aux CBT.



Colza hétérogène, petits et gros pieds. Un traitement contre le CBT est conseillé.

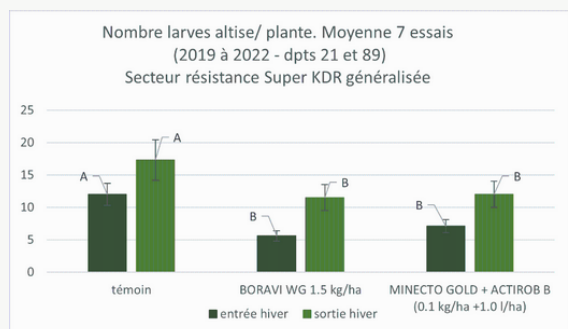


Petit colza. Un traitement contre le CBT est conseillé.



Le produit **Minecto Gold** sera utilisable courant novembre pour lutter uniquement contre les larves de grosses altises à 0.1 kg/ha.

A noter que les efficacités sont mauvaises : à peine 30% ! Faut-il vraiment investir dans cet insecticide ?



MINECTO Gold

Composition et formulation :

cyantraniliprole 400 g/kg, granulés dispersibles

Cultures : colza, moutarde

Dose : 0.1 kg/ha

Cible : larve grosse altise

Nombre applications et stade : 1/an entre BBCH16 (6 feuilles) à BBCH19 (9 feuilles et plus) ; ne pas appliquer de produit à base de cyantraniliprole plus d'une fois tous les 3 ans sur la même parcelle.

Délai de rentrée : 24H Classement : H410

ZNT Aquatique : 20 m dont DVP 20m

ZNT Arthropodes non cibles : 5 m

DSPPR (personnes présentes, résidents) : 5m





Stades et état des cultures

Les conditions de semis sont excellentes ! Environ 50% des surfaces sont semées. Les semis de fin septembre sont levés.

Semis des essais



Blé précédent soja – antéprécédent maïs

Semis dans les repousses de colza



Désherbage blé

Levée de vulpies – le flufenacet et le chlortoluron sont les matières actives les plus efficaces



Levée de ray-grass

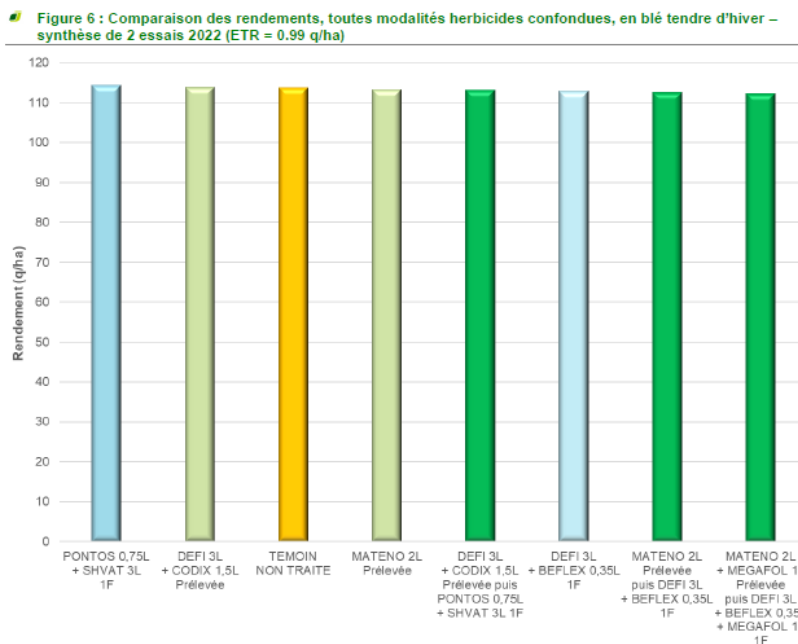


Phytotoxicité de DFF – applications de prélevée



Les doubles applications automne n'ont pas d'effets négatifs sur le rendement du blé (voir graphique ci-dessous).

A noter que les produits utilisés pour soi-disant « protéger » les cultures contre les stress, n'ont aucun intérêt (ici Megafol à base d'acides aminés).



Intervenir tôt avec les herbicides racinaires pour garantir de bonnes efficacités !
Voir paragraphe Orge.



Attention aux applications de pleines doses de [Mateno](#) en prélevée sur sols filtrants, de gros cumuls de pluie sont annoncés.



"Vous devez désherber des parcelles sur une aire d'alimentation de captage, assurez-vous de réduire au maximum le risque de transfert des herbicides vers les captages". Eviter de désherber si gros cumuls de pluie.

Limaces

Surveillez les parcelles fraîchement semées en cas de pluie.

Insectes

Le risque **puçerons** reste actuellement très faible, ils sont absents des maïs, des repousses de céréales, des céréales actuellement au stade 1 feuille et des plaques engluées.

Cicadelles : risque faible.

Attendre les prochains bulletins.



ORGE

Stades et état des cultures

Environ 50% des orges ont été semées.

Désherbage orge

Les solutions anti graminées de printemps ne sont plus efficaces ni sur vulpins, ni sur ray-grass. Il semble nécessaire de miser sur les herbicides racinaires en cas de fortes infestations et de semis précoce de fin septembre. Dans ce cas, prévoir des doubles applications prélevée puis post levée.

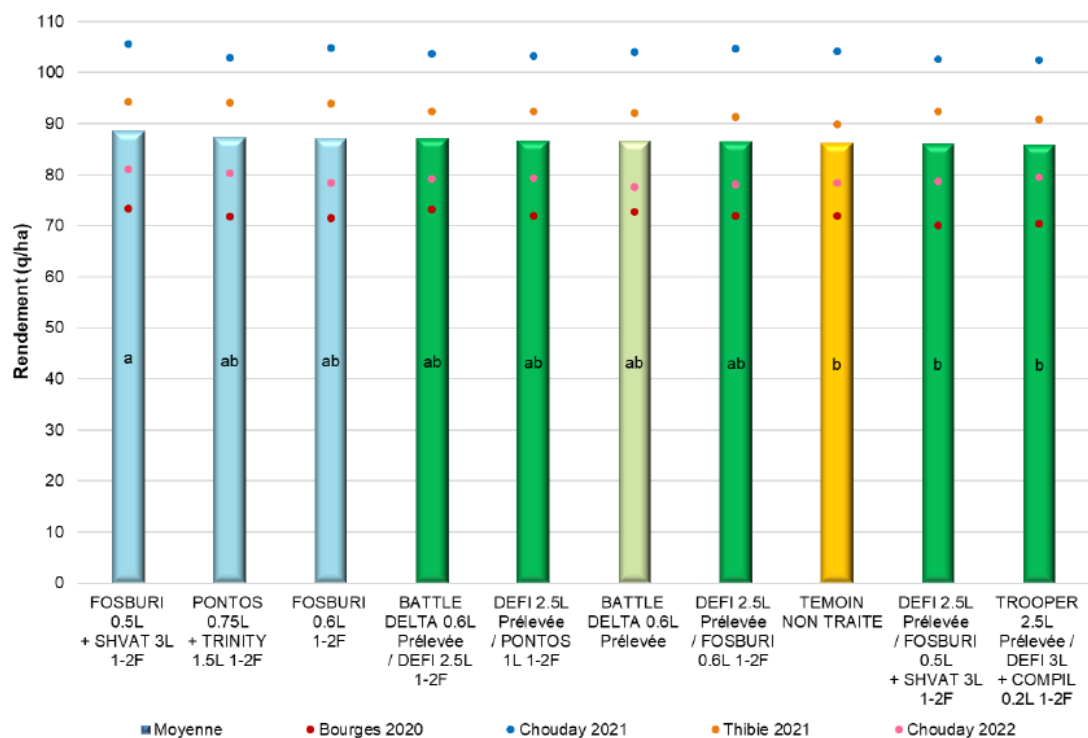
Sur les semis qui viennent d'être réalisés une seule application de racinaires peut être suffisante.

En fonction des programmes réalisés en prélevée, les efficacités sur les graminées adventices sont déjà visibles (voir photo ci-dessous). Une seconde application à un stade jeune des graminées permettra d'améliorer les efficacités.

Des graminées **sont touchées par herbicide** de prélevée et **d'autres sont encore vertes**.



Figure 9 : Comparaison des rendements, toutes modalités herbicides confondues, en orge d'hiver – synthèse de 4 essais 2020, 2021 et 2022 (ETR = 0.95 q/ha)



POIS d'HIVER

Le pois peut être semé en remplacement de colza désherbé avec [Colzor trio](#) ou [Axtor](#) sans retoucher le sol. Ne pas semer de pois si le colza a été désherbé avec [Mozzar](#) ou [lelo](#).

Semis

Semer à partir du 20/10 entre 80 et 120 grains / m².

Voir bulletin Agrosaône N°31.

Désherbage

Voir bulletin Agrosaône N°31.



https://www.terresinovia.fr/-/desherbage-du-pois-d-hiver-2022?utm_source=SOCIAL&utm_medium=FACEBOOK&utm_campaign=ZONE_CO_Zone_PRO_Desherbage_POP_Synthese_POH_FEH_Guides_2022-09-30&utm_term=POIS-H



FEVEROLE d'Hiver

Semis

Les semis ont débuté.



Voir bulletin Agrosaône N°31.

Désherbage

Voir bulletin Agrosaône N°31.

Quelques programmes herbicides ([cliquez](#))

Exemples de programmes les mieux adaptés selon la flore attendue de la parcelle

| Flore | Adresses | Produits de préliste et de post-liste | Cult Indicatif (C.Mt/ha) |
|--|---|--|--------------------------|
|  | Gallier, nasturine, sébécine, véronique de persic, maroules | TOURNAIS DAMITIC 2.4 kg | 70 |
|  | Cappucine, nasturine, lactuca, véronique de Persic | CHALLENGE 400 à 2 l + PROVA 400 1.5 l | 82 |
|  | Lactuca, éléon, cardoline, laminaire, folie poisson gaillard, capucine et véronique | CORUM 0,8 à 1 l + adjuvant en post-liste | 5408 |
|  | Branche des vivaces, mercuriale, persicaria, éléon, gaillard, mélythode | CHALLENGE 400 2 l/ha + CENTIUM 36 CS 0,15 l/ha ou STALICH SYNCH TIC 2 + CHALLENGE 400 1,5 à 2 l/ha | 43 |
| | | HERVANA 5 3,5 l/ha + CENTIUM 36 CS 0,15 l/ha | 80-91 |
|  | Branche des vivaces, gaillard, capucine, cardoline | CHALLENGE 400 2 l/ha + HERVANA 5 2 l/ha | 102 |
| | | CHALLENGE 400 à 2 l + HERVANA 5 2 l/ha | 102 |
|  | Cappucine, nasturine, lactuca, cardoline, sébécine, folie poisson véronique | CHALLENGE 2 l/ha en post-liste CORUM 0,6 l + adjuvant | 83 |



La liste des produits pré-listés et de post-liste est mise à jour en 2022 et sera consultable à l'adresse ci-dessus de cette date. Prenez soin de vous inscrire aux nouvelles de la réglementation. Source : d'après l'observatoire AGRONIS - Institut de végétal et Terres Inovia.



Cultures dérobées

Dates de récolte

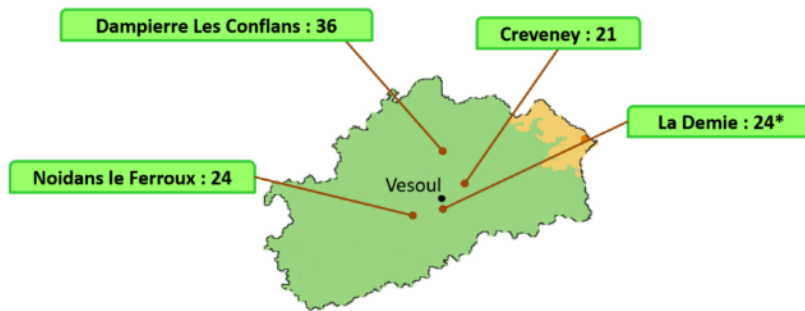
Pour produire un tournesol précoce, un soja précoce ou maïs ensilage à petit indice semés au 1^{er} juillet, il faut environ 1500 °C base 6. Ce cumul de températures devrait être finalement atteint aux alentours du 01/11.

Soja semé après récolte d'orge hiver fin juin – beau potentiel

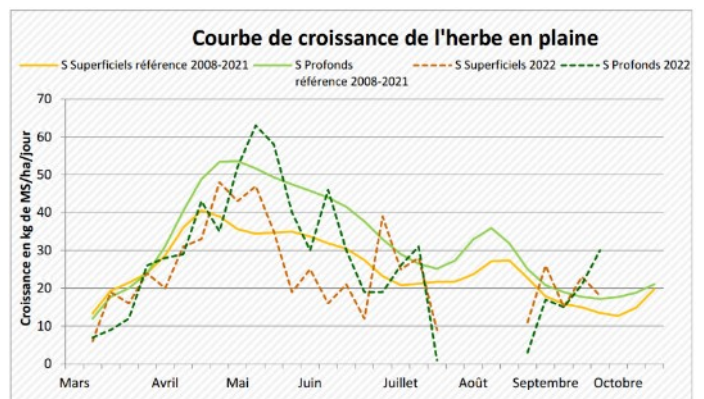
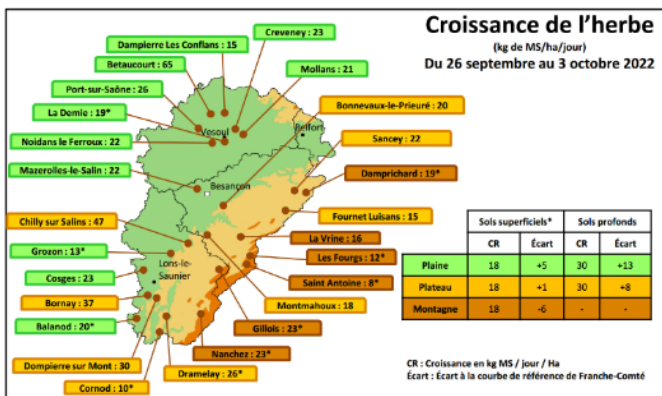




Croissance du 3 au 10 oct 2022
en kg MS / jour / ha
*croissance sur sol superficiel



Météo de l'herbe de la semaine dernière :



En traits pleins, les moyennes sur les prairies de plaine de Franche-Comté. En pointillés les valeurs 2022.

Retrouvez **Radio "Prairies"** par le Groupe Herbe Franche-Comté !

Retrouvez le **27^{ème} épisode** sur la [chaîne YouTube du Groupe Herbe Franche-Comté](#) ! Cette semaine Florian Anselme et Luc Delaby nous parlent des adaptations possibles faces aux aléas climatiques !

Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d'Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr

Franche-Comté
Groupe Herbe

Radio "Prairies"
La radio qui vous parle d'herbe !

Saison 2

REGIONS DE FRANCE
FRANCHE-COMTE
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

En stage avec l'AFPASA... A venir !

LE PLAN STRATEGIQUE NATIONAL (PSN) ANTICIPER LA PAC 2023-2027

Date : Jeudi 20 octobre 2022

Lieu : VESOUL (70)

Intervenant : Pierrick TARIN, conseiller PAC de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône.

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

REUSSIR SA CONVERSION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE, TECHNIQUEMENT ET ECONOMIQUEMENT

Dates : mardi 15 novembre, mardi 30 novembre et mardi 13 décembre 2022

Lieu : VESOUL (70)

Intervenants : Patrice COTE, Marion CHUROUT et Juliette GUESPIN, conseillers en Agriculture Biologique de Chambre d'Agriculture de Haute-Saône, et Blaise OUDIN, conseiller au CER FRANCE

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

OBSALIM

Dates : Jeudi 27 octobre, lundi 5 décembre et lundi 19 décembre 2022

Lieu : VESOUL (70)

Intervenant : Alban MONDIERE, technicien en alimentation bovine, expert de la méthode OBSALIM

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

FROMAGERIE LAIT DE BREBIS : FABRIQUER DES TOMES

Date : Mardi 8 novembre 2022

Lieu : POLIGNY (39)

Intervenants : Joëlle BIRCKNER, formatrice en technologie fromagère chez ENILBIO, Poligny et Yves GAUZERE, enseignant en génie alimentaire – technologie

Responsable du stage : Mickaël GREVILLOT et Lucie LEGROUX

FROMAGERIE LAIT DE CHEVRE : FABRIQUER DES TOMES

Date : Mercredi 9 novembre 2022

Lieu : POLIGNY (39)

Intervenants : Joëlle BIRCKNER, formatrice en technologie fromagère chez ENILBIO, Poligny et Yves GAUZERE, enseignant en génie alimentaire – technologie

Responsable du stage : Mickaël GREVILLOT et Lucie LEGROUX

ÊTRE AUTONOME POUR VÉRIFIER MES ENGIN DE LEVAGE

Date :

Session 1 : mardi 29 novembre 2022

Session 2 : mercredi 30 novembre 2022

Lieu : VESOUL (70)

Intervenant : Bernard CHONIER, formateur agréé du CFPPA «LA BAROTTE», expert en conduite et maintenance des engins de levage.

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

CAPTAV : CERTIFICAT D'APTITUDE AU TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS

Dates : Mardi 6 décembre, mercredi 7 décembre et jeudi 8 décembre 2022

Lieu : VESOUL (70)

Intervenant : Pierre BERRECHET, de l'institut de l'élevage

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles.

Toutes nos formations sont consultables sur notre site internet www.afpasa70.fr (programmes, tarifs et conditions générales envoyés sur demande) Rejoignez-nous sur notre page Facebook : Afpasa Vesoul

PRIMO-CERTIPHYTO ET RENOUVELLEMENT : SESSION TEST

Nous vous proposons de renouveler votre Certiphyto en réalisant un Quiz de 30 questions en 1H30.

Vous serez accompagné par un conseiller en agronomie environnement de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône et de notre chargée de formation Émeline BONTEMPS. Le coût de la prestation s'élève à 90 euros TTC. Ce tarif comprend : la réalisation du test et les démarches administratives liées à l'obtention de votre Certiphyto.

Date : Jeudi 10 novembre 2022

Horaire : 10H00

Lieu : Maison des agriculteurs de VESOUL

Responsable du stage : Émeline BONTEMPS

RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO : JOURNÉE DE FORMATION

Date : Jeudi 27 octobre 2022

Lieu : Maison des agriculteurs de VESOUL

Intervenants : Conseillers Agronomie/Environnement de la CA 70

Responsable du stage : Émeline BONTEMPS



Pour tous renseignements, s'adresser à :

AFPASA

Téléphone : 03.84.77.14.38 - Mail : afpasa@haute-saone.chambagri.fr

Site : www.afpasa70.fr / Facebook : Afpasa Vesoul

[Bulletin du 11.10.2022](#)

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

